

ANNEXE 1

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

Pôles générateurs de déplacement :

- Gare RER de Chelles-Gournay et gare SNCF de Vaires-Torcy
- Marchés, commerces
- Services publics, Services sociaux
- Equipements culturels, sportifs et de loisirs (notamment la base de loisirs de Vaires-sur-Marne)

Dans la pratique, les voyageurs empruntent majoritairement ce service au départ de la gare de Chelles en soirée.

Points d'arrêts desservis :

- L'ensemble des points d'arrêts du réseau de transport Apolo 7 du bassin Chellois (environ 250 points d'arrêts)
- 9 points dédiés au TAD, situés dans des secteurs peu ou pas desservis par les lignes régulières du réseau de transport

Amplitude du service :

Le service est proposé du lundi au dimanche (jours fériés compris) pour l'ensemble des 7 communes du bassin chellois, en complément des lignes régulières. Il fonctionne du lundi au samedi de 20h00 à 23h00 et le dimanche et jours fériés de 7h30 à 22h00.

Période de fonctionnement :

Le service est proposé toute l'année

Tarifcation applicable :

La tarification francilienne est appliquée sur ce service, de la même manière que sur les lignes régulières.